



COVID-19

## L'aide d'urgence aux PME est maintenant disponible

**Lac-Etchemin, le 21 avril 2020** – La MRC des Etchemins annonce que les entreprises du territoire dont les activités sont affectées par la pandémie mondiale de la COVID-19, peuvent dès maintenant déposer une demande de soutien au programme *Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* (PAU-PME).

### **Nature de l'aide accordée**

Dans le cadre du PAU-PME, la MRC des Etchemins est mandataire d'une enveloppe de 415 000 \$ pour soutenir ses gens d'affaires grâce à une aide financière sous forme d'un prêt ou d'une garantie de prêt pouvant atteindre 50 000 \$.

Les modalités de financement du programme sont les suivantes:

- montant maximal de 50 000 \$ ;
- taux d'intérêt de 3 %;
- moratoire de 3 mois sur le capital et les intérêts, pouvant aller jusqu'à 12 mois pour le capital;
- amortissement du prêt sur 36 mois.

Le formulaire de demande du PAU-PME ainsi que les critères d'admissibilité du programme sont disponibles sur le site web de la MRC des Etchemins.

**[Accéder à la page COVID-19 - AIDE D'URGENCE AUX PME](#)**

La MRC des Etchemins continuera de surveiller l'évolution de la situation de près et d'informer ses citoyens grâce aux mises à jour disponibles sur son site web au [www.mrcetchemins.qc.ca/actualites/](http://www.mrcetchemins.qc.ca/actualites/)